

FLASH

Bioréacteur de Montdragon Labessière/Candeil

Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter du futur bioréacteur de Montdragon Labessière Candeil a été déposé en novembre dernier en Préfecture. Les travaux de cet équipement de valorisation énergétique devraient démarrer en septembre 2005, pour une mise en service fin 2006.

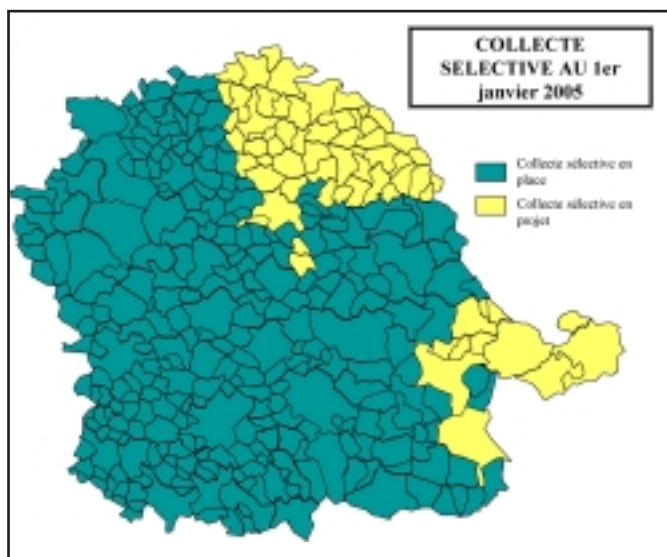
Le journal TRIFYL infos de février 2004 consacrait un dossier complet à cet équipement, si vous souhaitez vous le procurer, contactez TRIFYL au 05 63 60 16 40.

OUVERTURE DU CENTRE DE TRI DE BLAYE-LES-MINES ET GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DANS LA ZONE NORD !

- Avec Labruguière, le deuxième centre de tri de Blaye-Les-Mines opérationnel en février, permettra de **traiter l'ensemble des déchets issus de la collecte sélective**. D'une capacité de 7000 tonnes/an, ce nouveau centre de tri traitera les collectes sélectives des communes de la zone Nord.
- Ce nouvel équipement et les capacités de traitement des recyclables répondent au cadre législatif ; en effet la circulaire du 28 avril 1998 donne la priorité à la valorisation matière (recyclage et compostage) avec un objectif national de 50 % des déchets collectés. L'incidence pour les collectivités est la mise en place de solutions de collecte et de traitement performantes et optimisées pour **une valorisation maximale**.
- **2 compétences sont nécessaires pour atteindre l'objectif de valorisation !** La commune ou le groupement de commune qui assure la collecte des déchets ménagers et met en place la collecte sélective des emballages ménagers et des journaux magazines. TRIFYL, le syndicat départemental qui construit et gère les équipements nécessaires au traitement des déchets collectés.

LA COLLECTE SÉLECTIVE, ET LE TRI PAR L'HABITANT : UNE ÉTAPE INDISPENSABLE !

Le coût de traitement des déchets recyclables étant inférieur au coût de traitement des ordures ménagères, les communes, déjà en collecte sélective doivent poursuivre leurs efforts de communication auprès des habitants pour un tri quantitatif et qualitatif. Les communes qui ne sont pas encore engagées dans la collecte sélective, doivent comprendre la nécessité « collective » de cette démarche.



L'avenir de nos déchets nous appartient.

Maison des Communes - 188, rue de Jarlard - 81000 ALBI
Tél. 0563601640 - Fax 0563601631
E.mail: trifyl@wanadoo.fr